

Pourquoi Jean XXIII a écrit « Pacem in Terris » ? Le contexte d'une encyclique et ses lignes maîtresses

fr. Irénée Rezende Guimarães OSB

Le 11 avril 1963, le pape Jean XXIII (1881-1963), déjà gravement malade (il meurt le 3 juin), publie sa huitième et dernière Lettre Encyclique, « Pacem in Terris » (La Paix dans la Terre). Pourquoi a-t-il fait cela, lui, un pape moribond et agonisant, à la fin de son pontificat ? Dans cette première des six conférences sur ce document décisif, et de l'histoire de l'église et de l'histoire de l'humanité, j'essaierai de répondre à cette question, en cherchant à saisir son contexte et ses sources inspiratrices. Je détecte quatre points centraux qui ont contribué à ce que « Pacem in Terris » vît la lumière du jour : le contexte international ; l'engagement des papes pour la paix ; le développement de la conscience mondiale pour la paix ; et la propre personnalité de Jean XXII. Ces quatre points n'ont pas tous le même poids, et leur ordre est simplement aléatoire, mais je crois que son amalgame est à la racine de la naissance de « Pacem in Terris ». Voyons chacun de ces éléments.

Le contexte international: le monde au bord d'une guerre atomique

Le pontificat de Jean XXIII coïncide avec l'aiguïsement de la guerre froide, entre les Etats Unis et l'Union Soviétique, en transformant presque toutes les situations de conflits en un motif pour déclencher les armes nucléaires.

Par l'occasion de la crise du Canal de Suez, en 1956, la France, l'Angleterre et Israël font des opérations militaires, suite à la nationalisation du Canal par le président égyptien Nasser. L'Union Soviétique menace d'utiliser l'arme atomique, ce à quoi l'OTAN répond avec une menace de riposter dans les mêmes termes. L'intervention de l'ONU, avec l'envoi des casques-bleus, pour la première fois, contribue à désamorcer la crise.

Le départ de plus de trois millions d'allemands de l'Est et le conséquent désastre économique a suscité, en 1958, ce que l'histoire appelle l' « ultimatum de Khrouchtchev », dans lequel il proposait le départ des troupes alliées de Berlin pour y faire une zone démilitarisée. Les autorités occidentales ont répondu très fermement, ce qui a empêché une escalade, mais qui a contribué aussi à mécontenter les soviétiques. En juin 1961, Khrouchtchev annonce à Kennedy son intention de signer un traité de paix avec l'Allemagne, en privant ainsi les Etats-Unis de leur accès à Berlin Ouest. L'armée soviétique est entrée à Berlin Ouest, suivie des chars américains. Le 13 août 1961, le mur est bâti. En novembre 1961, les États-Unis déploient des missiles en Turquie et en Italie, capables d'atteindre le territoire soviétique.

Mais l'épicentre de la guerre froide sera l'île de Cuba qui, après l'embargo économique et l'essai d'invasion américaine, en juillet 1961, manifeste son appartenance au « bloc socialiste ». En septembre 1962, l'Union Soviétique déclare que toute attaque contre Cuba provoquerait une riposte nucléaire. Le 14 octobre 1962, un avion américain photographie, sur Cuba, des rampes de lancement pour missiles nucléaires, dirigés vers le territoire américain. En même temps, on découvre qu'un certain nombre de navires soviétiques transportant des ogives nucléaires sont en route pour Cuba. Le président américain, le 22 octobre, annonce le blocus maritime de l'île. Khrouchtchev menace d'envoyer des sous-marins armés de missiles nucléaires. Le 26 et le 27 octobre, l'Union Soviétique propose le retrait des armes offensives, si les Etats Unis s'engagent à ne pas renverser le régime cubain et à retirer leurs missiles nucléaires pointés vers l'URSS. Le 28 octobre, Kennedy accepte ce compromis, en mettant fin à cette crise. L'installation d'un téléphone rouge entre Washington et Moscou et l'ouverture des négociations pour limiter les armements ont été signes d'un abaissement des tensions.

Le pape Jean XXIII joue, dans cette crise, un rôle non négligeable. Le 25 octobre il écrit aux deux blocs, en appelant

à la paix entre les États-Unis et l'URSS. Certainement, tout ce que cette crise a représenté, surtout avec la menace du déclenchement d'une guerre atomique, a convaincu le pape de l'importance d'une parole claire et précise de l'église, malgré l'aggravation de sa santé. Jean XXIII rassemble toutes ses forces pour donner à l'humanité ce beau cadeau.

L'engagement des papes du XX^e siècle pour la paix

Nous nous trompons si nous pensons que Jean XXIII est le premier pape du XX^e siècle à s'engager de façon décisive pour la paix. En vérité, son attitude s'enracine dans la tradition du catholicisme social, proposé par le Pape Léon XIII (1810-1903), par son encyclique « Rerum Novarum » (Sur les choses nouvelles), parue en 1891, où il invite les catholiques à faire face aux grandes transformations sociales apportées par la Révolution Industrielle.

Cette ouverture aux questions sociales gagne une dimension d'un engagement pour la paix, avec le pape Benoît XV (1854-1922). Elu pape le 3 septembre 1914, un mois après le début de la première grande guerre, tout de suite, il a proclamé la neutralité du Saint-Siège et s'est mis à travailler pour la fin du conflit. Sa première encyclique « Ad beatissimi apostolorum principis » (Sur le bienheureux Prince des Apôtres), publiée le 1^{er} novembre 1914, appelle à la fin de « cette guerre si désastreuse » et dénonce « les raffinements de barbarie ».¹ À Noël 1914 il propose une trêve entre les belligérants, proposition non acceptée. Le 28 juillet 1915, Benoît XVI appelle à « mettre un terme enfin à ce carnage horrible, qui, maintenant depuis un an, déshonore l'Europe », et il encourage à résoudre le conflit par d'autres voies que les armes : « Béni soit celui qui sera le premier à soulever la branche d'olivier et étendre à l'ennemi sa main, en offrant des conditions raisonnables de paix. L'équilibre du monde et la tranquillité prospère et sécurisée des nations reposent sur la

¹ BENOÎT XV, Ad beatissimi. In:

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xv/encyclicals/documents/hf_ben-xv_enc_01111914_ad-beatissimi-apostolorum_fr.html. Accès le 5 novembre 2012.

bienveillance réciproque et sur le respect des droits et de la dignité d'autrui, plutôt que sur la multitude de murs armés et sa formidable ceinture de forteresses ».² Malgré l'indifférence avec laquelle ses propos sont reçus, le pape ne se décourage pas. Le 1^{er} août 1917, il propose plusieurs chemins pour la paix, tels que le désarmement des deux parties ; l'arbitrage comme moyen de résolution des conflits ; l'abandon de toutes les demandes de réparation ; l'évacuation totale de la Belgique et du territoire français ; la liberté des mers ; le retour au « statu quo » d'avant la guerre pour les territoires. Les efforts du pape ne se limitent pas à la diplomatie : il développe un service d'assistance aux blessés et prisonniers de guerre. Après la fin de la guerre, le 23 mai 1920, il écrit son encyclique « Pacem Dei Munus Pulcherrimum » (La paix, don magnifique de Dieu) pour exhorter à une réconciliation plus profonde que les traités, sans laquelle il n'y a pas de paix véritable : « Il n'y a pas de traités fermes si, en même temps, on ne cesse pas la haine et l'inimitié au moyen d'une réconciliation basée sur la charité mutuelle ».³ Benoît XV a proposé aussi la fin du service militaire obligatoire et il a soutenu la création de « Pax Romana », un organisme catholique pour œuvrer pour la paix.

Pie XI (1857-1939) garde aussi une continuité avec son prédécesseur, en affirmant dans sa première encyclique, en décembre 1922, la nécessité de bâtir une paix durable : « C'est un fait évident pour tous : ni les individus, ni la société, ni les peuples n'ont encore, après la catastrophe d'une telle guerre, retrouvé une véritable paix ; la tranquillité active et féconde que le monde appelle n'est pas encore rétablie ».⁴ Mais ce sera l'ascension et la consolidation des totalitarismes qui suscitera ses plus vives réactions. En 1931, il publie

² BENOÎT XV. Exhortation apostolique « Lorsque nous fûmes appelés ». Le 25 juillet 1915. In : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xv/apost_exhortations/documents/hf_ben-xv_exh_19150728_fummo-chiamati_it.html. Accès le 15 novembre 2012.

³ BENOÎT XV. Lettre encyclique « Pacem Dei Munus » (La paix, don de Dieu). In: http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xv/encyclicals/documents/hf_ben-xv_enc_23051920_pacem-dei-munus-pulcherrimum_it.html. Accès le 5 novembre 2012.

l'encyclique « Non abbiamo bisogno » (Nous n'avons pas besoin). En mars 1937, il publiera deux encycliques, une condamnant le communisme « Divini Redemptoris » et une autre condamnant le nazisme, « Mit brennender Sorge » (Avec une brûlante inquiétude). Cette dernière est publiée en allemand, pas en latin, est distribuée secrètement en toutes paroisses allemandes : elle condamne clairement le racisme, le culte de l'État et de son chef, et appelle à la résistance. En mai 1938, il s'absente ostensiblement du Vatican lors de la visite d'Hitler. Dans cette même année, le 6 septembre 1938, il déclare à un groupe de pèlerins belges : « Par le Christ et dans le Christ, nous sommes de la descendance spirituelle d'Abraham. Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme. Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre et de prendre les moyens de se protéger contre tout ce qui menace ses intérêts légitimes. Mais l'antisémitisme est inadmissible. Nous sommes spirituellement des sémites ».⁵ Il meurt la veille d'une réunion avec tous les évêques italiens, le 11 février 1939, quand probablement il aurait condamné le racisme et le bellicisme. On parle aussi d'un texte appelé « Humani generis unitas » (L'unité du genre humain), qu'il avait l'intention de publier, sur la position de l'église face à l'antisémitisme.

Le Pape Pie XII (1876-1958) a été élu le 2 mars 1939, dans le climat de tension qui précédait le début de la deuxième guerre. Déjà, à la fin du mois d'août 1939, il envoya une note diplomatique à plusieurs gouvernements européens, en les exhortant, au nom de Dieu, à éviter la catastrophe : « Avec la paix, rien n'est perdu ; mais tout peut l'être par la guerre ».⁶ Ses messages de Noël sont devenus célèbres pour ses appels au désarmement et à la paix. Il a soutenu clairement les

4 PIE XI. Lettre encyclique « Fin dal primo momento » (Depuis le premier moment). In : http://www.vatican.va/holy_father/pius_xi/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_19221223_fin-dal-primo-momento_it.html. Accès le 4 décembre 2012.

5 PIE XI. Allocution à des pèlerins belges, le 6 septembre 1938. Documentation Catholique, le 5 décembre 1938.

6 PIE XII. Radio message du 24 août 1939, A. A. S., XXXI, 1939, p. 334.

efforts pour sauver des juifs, mais on lui reproche un manque de prophétisme dans la condamnation des atrocités. La guerre finie, il a soutenu clairement les efforts pour l'ONU et pour l'unité européenne. Face à la menace de la guerre A-B-C (atomique, bactériologique et chimique), il déclare: « Quand la mise en œuvre de ce moyen (les armes A-B-C) entraîne une extension telle du mal qu'il échappe entièrement au contrôle de l'homme, son utilisation doit être rejetée comme immorale ».⁷

Quand le cardinal Angelo Giuseppe Roncalli est élu pape le 28 octobre 1958, il avait derrière lui des témoins forts, des papes qui, dans des situations difficiles pour l'humanité, se sont manifestés contre la guerre et en faveur de la paix.

L'évolution de la conscience mondiale pour la paix

En 1795, le philosophe allemand Emmanuel Kant (1724-1804) publie un petit ouvrage destiné à changer la compréhension occidentale à l'égard de la paix et de la guerre : « Vers la paix perpétuelle ». Il donnera à la notion de paix un contenu précis, au-delà de toute superficialité – la tentation d'un usage facile de ce mot hante l'humanité ! –, en établissant, d'abord, la différence entre un simple armistice, l'ajournement des hostilités, et la paix, qui signifie la fin des hostilités.⁸

Kant donne à son écrit le sous-titre de « Projet philosophique », en voulant ainsi donner à la notion de paix une dimension de rationalité. Il refuse l'idée de la paix comme une idée vide et comme un réseau d'astuces venant du jeu de pouvoir, pour la comprendre comme fruit d'une décision rationnelle d'un sujet libre. Ainsi, « du haut du trône du suprême pouvoir législateur moral, la raison condamne

7 PIE XII. Discours du 30 septembre 1954 à l'Association médicale mondiale. In : La Documentation catholique, 1954, col. 1283-1284.

8 KANT, Emmanuel. Vers la paix perpétuelle. Paris : Hatier, 2007, p. 8.

absolument la guerre comme moyen de droit ; au contraire, elle fait de l'état de paix un devoir inconditionnel ».⁹

Comprendre la paix comme un impératif de la raison ne signifie pas, pourtant, qu'elle est naturelle. Au contraire, puisqu'il comprend la guerre comme état naturel, l'état de paix doit être institué et organisé. Kant a conscience que « le renoncement aux hostilités n'est pas encore une garantie de paix »¹⁰ et qu'il est nécessaire aller bien au-delà de la simple volonté des personnes ou de la simple philanthropie. L'institution de la paix signifie une fondation politique et juridique, par l'institution de relations nouvelles et durables. Kant envisage trois niveaux ou trois grandes conditions pour la paix, qui seront reprises par Jean XXIII :

- 1) L'institution d'une organisation républicaine pour assurer la paix entre les citoyens à l'intérieur d'un même Etat ;
- 2) L'institution d'une fédération de nations pour assurer la paix entre nations ;
- 3) L'institution d'un droit cosmopolite pour assurer la paix entre les hommes et les nations, en vue d'une hospitalité universelle.

En même temps, Kant attribue à la notion de paix une dimension de processus, qui s'établit peu à peu, par une prise de conscience toujours plus large. La paix perpétuelle est « une tâche qui, résolue pas à pas, s'approchera toujours davantage de son but, parce que, espérons-le, les intervalles entre lesquels se produisent des progrès se rétréciront toujours davantage ».¹¹

Avec Kant, la philosophie commence à douter de l'inévitabilité de la guerre et se lance à chercher les bases d'un ordre de paix fondé sur la raison. La paix passe à faire part du projet de la modernité de vaincre la barbarie et s'incorpore à la discussion internationale. Ainsi, à partir de 1840 commencent

9 KANT, Emmanuel. Vers la paix perpétuelle. Paris : Hatier, 2007, p. 24.

10 KANT, Emmanuel. Vers la paix perpétuelle. Paris : Hatier, 2007, p. 17.

11 KANT, Emmanuel. Vers la paix perpétuelle. Paris : Hatier, 2007, p. 76.

les Congrès de Paix et l'organisation des ligues et des sociétés pour la paix. En 1864, a lieu la première Convention de Genève, pour établir quelques principes, comme le secours aux blessés de guerre. En 1899 et en 1907, à La Haye, sont célébrées les Conférences pour la Paix, où sont nés le Droit International Humanitaire, la Cour d'Arbitrage International et plusieurs accords sur le désarmement et la paix. En 1928, par l'initiative du français Aristide Briand (1862-1932) et de l'américain Frank Kelloggs (1856-1937) est signé le Pacte Briand-Kellog, qui a condamné la guerre comme recours pour le règlement des différends internationaux. Après la deuxième guerre, des initiatives significatives sont mises en œuvre, telles que la création de l'ONU, en 1945, la proclamation, en 1948, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - qui constitue un des événements le plus important du XX^e siècle et qui occupera une bonne partie de « Pacem in Terris » - et la signature du Traité de Rome, en 1957, point de départ de l'actuelle Communauté Européenne.

Même si l'humanité a connu deux grandes guerres, l'holocauste et la bombe atomique, cette conscience pour la paix continue à s'épanouir. C'est dans le sillon de ce chemin, un vaste mouvement universel, qu'il faut comprendre « Pacem in Terris ».

La personnalité et le pontificat de Jean XXIII

Enfin, un quatrième point qui explique la publication de « Pacem in Terris » réside dans la propre personne du bon pape Jean, sa personnalité et la direction qu'il a donnée à son pontificat. Son pontificat, qu'on disait de transition, bientôt se révèle comme porteur de transformations importantes et d'un style propre.

Il a choisi un nom qui n'avait plus été utilisé depuis plus de cinq cents ans, il a été le premier à sortir du Vatican depuis le XIX^e siècle, il prend solennellement possession de son diocèse et visite les paroisses romaines, il visite des hôpitaux et des prisons.

Quelques mois après son intronisation, il annonce, en janvier de 1959, la convocation d'un Concile Œcuménique, qu'il comprend dans la ligne d'un dialogue avec le monde, « aggiornamento » ! Les signes de dialogue avec son temps ne manquent pas : il enlève l'expression « perfides juifs » de la liturgie du Vendredi Saint, il manifeste diplomatie et compréhension vis à vis du bloc de l'est, il crée un secrétariat pour l'unité des chrétiens pour soutenir la dimension œcuménique. En 1961, pour célébrer les 70 ans de la Doctrine Sociale de l'Église, il publie « Mater et magistra » (Mère et maîtresse), un important plaidoyer pour les droits des travailleurs agricoles.

Ce n'est pas surprenant, donc, que ce pape publie « Pacem in Terris », une encyclique qui s'adresse non seulement aux chrétiens, mais à tous les hommes de bonne volonté, une première pour un document pontifical.

L'encyclique a comme sous-titre « Sur la paix entre toutes les nations, fondée sur la vérité, la justice, la charité, la liberté ». Après une introduction, avec le thème de l'ordre dans l'univers et dans les êtres humains - on ne peut pas oublier la définition de la paix de Saint Augustin comme « la tranquillité de l'ordre » - suit cinq chapitres. Le premier, « L'ordre entre les êtres humains » thématise les droits de l'homme, une première aussi dans les documents pontificaux, en esquissant une description dynamique de la personne humaine comme sujet de droits et de devoirs. Le deuxième chapitre, « Rapports entre les hommes et les pouvoirs publics au sein de chaque communauté politique » discute le rôle des pouvoirs publics pour l'assurance du bien commun et des droits et des devoirs de la personne ; ce chapitre correspond au premier niveau de l'institutionnalisation de la paix proposé par Kant. Le troisième, « Rapports entre les communautés politiques », correspond au second niveau de l'institutionnalisation de la paix proposé par Kant : il sera l'occasion pour le pape d'exprimer sa vision sur le désarmement, les réfugiés politiques et d'autres questions de l'ordre international. Le quatrième, « Rapports des individus et des communautés politiques avec la communauté mondiale »,

équivalent au troisième niveau de l'institutionnalisation de la paix proposé par Kant, et discute les relations d'entraide entre personnes et nations. Chacun de ces quatre chapitres est complété par une réflexion que le pape dénomme « Signe des temps », où il met en évidence des aspects positifs de l'actualité à l'égard du thème abordé. Finalement, dans le dernier chapitre, « Directives pastorales », le pape discute plusieurs éléments pour la concrétisation de la paix sur la terre : agir par étapes, nécessité d'efforts constants, collaboration avec les non-catholiques, éducation de la jeunesse, etc.

Expliciter le contenu de chacun de ces cinq aspects sera le thème des prochaines conférences, pour que nous puissions saisir la contribution de cette encyclique cinquanteaire, pour chacun de nous, pour l'Église et pour la paix sur la terre.